

COMMUNIQUE DE PRESSE

Protocole d'accord avec l'Assurance maladie **Les syndicats représentatifs des biologistes médicaux libéraux quittent la table des négociations**

Les quatre syndicats représentatifs des biologistes médicaux libéraux étaient réunis le mercredi 3 juillet 2019 au siège de la Cnam avec Nicolas Revel, pour la seconde réunion de négociation du prochain protocole d'accord triennal sur les dépenses de biologie médicale. La première avait eu lieu le 12 juin dernier. Après avoir écouté le directeur de l'Assurance maladie expliquer sa démarche, les quatre syndicats ont unanimement décidé de quitter la table de négociation. Ce geste fort fait suite à l'annonce, le 27 juin dans la soirée, d'une demande de 180 millions d'euros d'économies faite à la profession dans le cadre du rapport Charges et Produits.

L'annonce de l'objectif de 180 millions d'euros d'économies en 2020 sur les dépenses de biologie médicale est considérée par la profession et par les syndicats qui la représentent comme une provocation. Elle est vécue comme la manifestation d'une volonté délibérée de rompre tout dialogue avec une profession qui a toujours été responsable et qui a contribué bien plus que toute autre à l'effort de redressement des comptes de la Sécurité sociale.

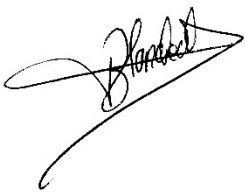
Rappelons que la **nouvelle baisse de la NABM de 180 millions d'euros pour 2020 préconisée par la Cnam dans son rapport Charges et Produits est inédite par son ampleur. Elle représente un effort de -4.8 % sur une enveloppe de remboursement de 3 731 millions d'euros.** Rappelons que les dépenses de biologie médicale sont maîtrisées depuis 6 ans et ne progressent que de 0,25 % par an, très en deçà de l'augmentation de l'Ondam (+2,5 % en 2019).

Il n'est pas possible d'ouvrir, d'une main, des négociations où il est question de confiance, de respect et d'engagement, et de l'autre, de prononcer un oukase qui, outre sa forme inélégante, ne peut que mener au démantèlement d'une profession qui est allée au bout des restructurations possibles et des économies d'échelle qu'elle pouvait faire sans affaiblir l'offre de biologie médicale elle-même.

Les besoins d'examens de biologie médicale augmentant sans cesse, *a fortiori* lors de crises sanitaires comme celle du Lévothyrox, les biologistes médicaux et leurs laboratoires sont conduits depuis 10 ans à réaliser toujours plus de prescriptions d'examens de biologie pour un coût unitaire toujours plus bas. Pour y faire face, la profession s'est très fortement restructurée tout en menant une démarche d'accréditation longue et coûteuse.

Mais baisser aujourd'hui la NABM de 180 millions revient à casser la biologie médicale française, à licencier un grand nombre de personnel et à faire le pari d'un nouveau modèle industriel, sans plus-value médicale et sans offre de proximité pour les patients. La profession est convaincue qu'il s'agirait là d'une erreur majeure pour la qualité de soins en France et aggraverait les difficultés d'accès aux soins des Français.

Cette baisse n'est pas économique, elle est politique. Les syndicats de biologistes médicaux demandent une réponse politique claire sur le devenir d'une composante essentielle de notre système de santé, de la prévention et de la prise en charge médicale.



Dr François BLANCHECOTTE
Président
Syndicat des biologistes
11 rue de Fleurus
75006 Paris
Tél : 06 08 89 61 02



Dr Lionel BARRAND
Président
Syndicat des jeunes biologistes médicaux
87 avenue des vosges
67000 STRASBOURG
Tél : 06 67 20 81 88



M. Jean PHILIPP
Président
Syndicat des laboratoires de biologie clinique
6 place de la Madeleine
75008 Paris
Tél. 06 77 15 54 07



Dr Claude COHEN
Président
Syndicat national des médecins biologistes
133 bd du Montparnasse
75006 Paris
Tél. 06 09 68 51 76